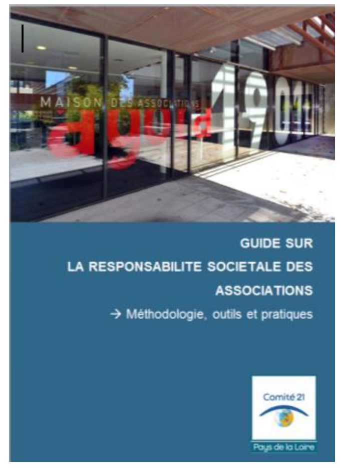






communiqué



Nantes, le 23 septembre 2015

Responsabilité sociétale : le 1er guide national pour les associations

A l'occasion de la rentrée et des temps forts de promotion des associations lors des différents forums et rencontres partout en France, le Comité 21 édite un mode d'emploi inédit pour aider les associations, à mettre en œuvre et développer une politique Responsabilité sociétale (RS). Il s'agit du 1er ouvrage traitant de la RS des associations publié en France.

Depuis 4 ans **le Comité 21 mène une expérience pilote en Pays de la Loire** avec une trentaine d'associations pour accompagner la mise en œuvre de leur démarche de responsabilité sociétale. Cette expérience inédite, en partenariat avec la DREAL, révèle à la fois l'envie de ces acteurs de renouveler leurs projets au regard du développement durable, mais aussi les nombreuses difficultés et contradictions d'un secteur en mutation.

Baisse des dotations publiques, professionnalisation et mise en concurrence, évolution des pratiques et des modes d'intervention (Internet et réseaux sociaux), volatilité des bénévoles… sont autant d'enjeux qui remettent en cause et interrogent aujourd'hui les associations.

Avec près de 70 000 associations en Pays de la Loire, dont **16,4% (contre 14% au national) emploient plus de 115 000 salariés (soit 10,6% des emplois privés)**, et sans négliger le travail non monétarisé de **700 000 bénévoles (16 millions au niveau national)**, mesurer la responsabilité sociétale de ces partenaires stratégiques pour les territoires devient un impératif.

Ce guide dresse un **panorama national de la responsabilité sociétale des associations à travers huit étapes indispensables**. On y trouve également le retour d'expériences d'une cinquantaine d'associations et la présentation de quarante outils testés et éprouvés par de nombreux acteurs. Il s'adresse aux associations qui souhaitent engager une démarche de développement durable, ou à celles qui veulent aller plus loin et redéfinir leur projet associatif dans une approche collaborative et innovante. Ce mode d'emploi les invite à repenser leurs pratiques, à créer de nouvelles synergies avec les acteurs du territoire, à diversifier leurs sources de financements mais aussi à imaginer de nouvelles formes de gouvernances, plus collaboratives.

Ce premier ouvrage publié en France sur le sujet de la responsabilité sociétale des associations ouvre la voie aux associations de demain pour inventer et imaginer leur RS, celle de l'engagement au quotidien et répondre à ces questions : *Pourquoi s'engager dans une démarche de développement durable ? Quels sont les bénéfices pour une association ? Sous quelle forme doit-on formaliser cet engagement (stratégie de responsabilité sociétale, Agenda 21 associatif, document stratégique unique « projet associatif / projet développement durable »…) ? Quelles sont les étapes clefs à suivre ? Comment s'engager sans épuiser des équipes déjà sur-sollicitées ?*

Contacts Presse
L'Agence Marie Antoinette **Delphine Sacleux**– delphine@marie-antoinette.fr **– 01 55 04 86 40**
Comité 21 – **Christine Delhaye** – delhaye@comite21.org – **01 55 34 75 23**

En partenariat avec la DREAL Pays de la Loire
Auteur : Yoann Chagnaud avec l'appui de toute l'équipe de l'Antenne Comité 21 Pays de la Loire
53 pages

Téléchargez le guide en cliquant ici




Comité 21
4 rue Drouot, 75009 Paris, France
4e étage • code 48B63
Tél. +33 (0)1 55 34 75 21 • Fax +33 (0)1 55 34 75 20
comite21@comite21.org
www.comite21.org
www.paysdelaloire.comite21.org
www.agenda21france.org

Retrouvez-nous sur     !

Quelques initiatives extraites de l'ouvrage

L'ADAPEI Loire-Atlantique accompagne 2 700 personnes handicapées mentales, plus de 1 000 familles et emploie près de 1 600 professionnels. L'association s'est engagée en 2012 dans une « démarche de responsabilité sociale et environnementale d'association employeur » à travers 3 objectifs : valoriser la responsabilité sociale et l'éthique de l'accompagnement ; intégrer la démarche développement durable à l'ensemble des projets ; respecter les principes de l'économie sociale et solidaire. Cet engagement est pleinement intégré au projet global associatif. Il s'accompagne de nombreuses actions de diffusion d'une culture commune comme la réalisation d'un référentiel RSE à destination des sections territoriales (soit 75 établissements et services), ou encore le renforcement des principes de gouvernance pour une plus grande participation des bénéficiaires. L'association organise aussi chaque année un événement qui rassemble ses 1 400 salariés et ses partenaires territoriaux. En 2014, et dans le cadre de sa démarche RSE, l'association a choisi de consacrer cet événement au développement durable, en organisant des tables rondes détaillant les pratiques concrètes d'acteurs du territoire (entreprises, collectivités, associations...).

La délégation Pays de la Loire de France Nature Environnement a été créée en 2008 et regroupe 70 associations et plus de 9000 adhérents. FNE Pays de la Loire vise à regrouper les 5 fédérations départementales d'associations de protection de la nature et de l'environnement, ainsi que les associations ayant une activité sur tout ou partie de la région. FNE Pays de la Loire s'est engagé en 2011 dans l'élaboration d'un Agenda 21 associatif. L'association souhaite maintenant inciter ses fédérations à engager une réflexion, un kit développement durable a été développé pour les accompagner. *« Le travail fournit par FNE Pays de la Loire lors de la construction de son Agenda 21 associatif a permis de clarifier notre projet associatif que nous n'avions alors pas encore mis par écrit. Nous avons donc perçu l'Agenda 21 associatif comme un outil stratégique mais avec le souci de le rendre opérationnel rapidement et simplement au regard de nos moyens »* Président de FNE Pays de la Loire.

Parmi les nombreuses actions engagées par les associations en Pays de la Loire : réduction de 2000 km les trajets en voiture (Un parrain, 1 emploi), incitation au covoiturage (Fédération des entreprises d'insertion), définition de référentiel RSE/A21 (ADAPEI 44, Pôle des musiques actuelles et l'association Poc Pok), des opérations de sensibilisation au développement durable à travers des web-feuilletons (Compagnie des Territoires), accompagnement de ses adhérents dans la RSE ou l'Agenda 21 (URIOPSS et Synergies), sensibilisation au développement durable par les sciences participatives (Les petits débrouillards), implication dans des projets territoriaux comme le référentiel régional RSE ou la plateforme RSE de Nantes Métropole ou la Charte régionale de développement durable (Face Atlantique et les autres associations du groupe).